

MÉFAITS LIÉS AUX OPIOÏDES

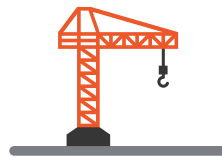
Risques par profession chez les travailleurs de l'Ontario qui ont subi une blessure liée au travail

Cette étude visait à examiner le risque de méfaits liés aux opioïdes par profession chez 1,7 million de travailleurs en Ontario qui ont subi une blessure ou une maladie liée au travail. Les travailleurs de divers groupes professionnels ont été comparés à tous les autres travailleurs.

Les travailleurs des grands groupes professionnels suivants présentaient des risques plus élevés d'intoxications liées aux opioïdes et de troubles mentaux et du comportement :



Foresterie et exploitation forestière



Construction et métiers



Manutention des matériaux



Traitement (minéral, métallique, chimique)



Traitement (alimentation, bois, textile)



Usinage

Les travailleurs d'autres groupes professionnels couraient un risque plus élevé de ne subir qu'un des méfaits :

Les travailleurs de l'**opération d'équipements de transport** couraient un risque plus élevé d'**intoxications**.

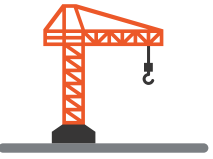




Les travailleurs de l'**exploitation minière et des carrières** couraient un risque plus élevé de **troubles mentaux et du comportement**.



Pour en savoir plus, visitez opioidsandwork.ca/fr

Toutefois, les résultats n'étaient pas toujours uniformes dans certains de ces grands groupes professionnels. En fait, les travailleurs de certaines professions particulières au sein de ces groupes avaient moins de risques de subir des méfaits liés aux opioïdes.

	Professions particulières présentant un risque plus élevés de méfaits	Professions particulières présentant un risque moins élevés de méfaits
 <p>Construction et métiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> ↑ Excavation, nivelage, pavage ↑ Autres métiers de la construction 	<ul style="list-style-type: none"> ↓ Électricité, éclairage, et communications filaires
 <p>Usinage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ↑ Façonnage et formation des métaux 	<ul style="list-style-type: none"> ↓ Usinage métallique
 <p>Opération d'équipements de transport</p>	<ul style="list-style-type: none"> ↑ Transports automobile ↑ Transport par eau 	<ul style="list-style-type: none"> ↓ Transport aérien

Les travailleurs d'autres professions spécifiques de l'usinage et du transport, à savoir l'**usinage du bois et d'autres travaux d'usinage**, ainsi que le **transport ferroviaire et d'autres transports**, n'avaient ni un risque accru ni un risque réduit de méfait.

Pour en savoir plus, visitez opioidsandwork.ca/fr

Pour d'autres grands groupes professionnels (service, médecine et santé, travail administratif, vente), aucune association n'a été observée avec les méfaits liés aux opioïdes. Toutefois, pour les travailleurs occupant des emplois spécifiques au sein de ces groupes, des risques plus élevés de méfaits ont été observés :



SERVICE

- Gardes de sécurité
- Hébergement et logement
- Service d'habillement et d'ameublement
- Concierges
- Préparation alimentaire
- Service personnel



MÉDECINE ET SANTÉ

- Aides de soins infirmiers et aides-soignants



ADMINISTRATIF

- Guichetier et caissiers



VENTES

- Préposés aux stations-service

Message clé : Les résultats fournissent des preuves supplémentaires que **certains groupes professionnels sont les plus touchés par les méfaits liés aux opioïdes**. Bien qu'il soit nécessaire d'effectuer des recherches plus poussées pour identifier les facteurs de risque spécifiques en milieu de travail, les résultats indiquent que des sous-groupes de la main-d'œuvre devraient faire l'objet d'efforts de prévention et de réduction des méfaits visant à réduire les méfaits liés aux opioïdes.



Pour en savoir plus, visitez opioidsandwork.ca/fr